

Supervision individuelle

Prendre du recul sur vos pratiques professionnelles et identifier vos leviers

Mise à jour en janvier 2023

OBJECTIF

- > Développer vos compétences professionnelles par une analyse réflexive individuelle des situations de travail.

CONTENU

Déroulé d'une supervision

- La phase d'exposition : le salarié évoque la situation dans laquelle il a été personnellement impliqué et qui lui pose problème ou question.
- La phase de clarification : le superviseur pose des questions pour comprendre la situation.
- La phase de compréhension, formulation d'hypothèses, analyse : le superviseur invite le salarié à prendre du recul, ensemble ils posent des hypothèses de compréhension de la situation et des éléments d'analyse.
- La phase de propositions : mise en place de préconisations, plan d'action.
- La clôture.

PUBLIC

Tout salarié.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Autoconfrontation simple.

MODALITÉS



DURÉE

Un rendez-vous individuel de **1 heure**. Mobilisable à la demande, sur 1 an.



DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage de la formation sous **6 semaines** après la signature du devis.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITÉ

Tous nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos prestations sont adaptées à toutes les typologies de handicap.



TAUX DE SATISFACTION

Nouvelle action, non évaluée à ce jour.

CONTACT

info@aptima-rh.fr

www.aptima-rh.fr